

# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/8/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/8/)

Version  
numérique  
interactive



Ministère de l'Éducation  
nationale, de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche  
Direction générale de  
l'enseignement supérieur et  
de l'insertion professionnelle  
Direction générale de la  
recherche et de l'innovation  
Service de la coordination des  
stratégies de l'enseignement  
supérieur et de la recherche  
Sous-direction des  
systèmes d'information et  
des études statistiques  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directrice de la publication**  
Isabelle Kabla-Langlois

**Rédacteur en chef**  
Emmanuel Weisenburger

#### **Auteurs**

Feres Belghith  
Marc Bideault  
Julien Calmand  
Joëlle Chazal  
Fabienne Corre  
Jean-Pierre Dalous  
Laurence Dauphin  
Catherine David  
Aurélie Demongeot  
Christophe Dixte  
Laurent Fauvet  
Odile Ferry  
Samuel Fouquet  
Zoé Friant  
Joëlle Grille  
Christophe Jagers  
Martine Jeljou  
Aline Landreau-Masaro  
Frédéric Laurent  
Françoise Laville  
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz  
Boris Ménard  
Stéphane Montenache  
Virginie Mora  
Claudette-Vincent Nisslé  
Sylvaine Péan  
Laurent Perrain  
Danielle Prouteau  
Justin Quemener  
Chris Roth  
Marguerite Rudolf  
Frédérique Sachwald  
Marie-Laure Taillibert  
Anna Testas  
Fanny Thomas  
Odile Wolber

**Maquettiste (version papier)**  
Corinne Jadas

**Impression**  
Ovation

The background features a dark blue gradient with several overlapping, semi-transparent circles of varying shades. Scattered throughout the scene are numerous small, light-colored geometric shapes, including squares and circles, in shades of yellow, purple, and white, creating a starry or abstract pattern.

L'état  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche en France

# Sommaire

## enseignement supérieur

01	p 12	la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 14	la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 16	l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
05	p 20	les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 24	le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10	p 30	le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12	p 34	l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : la santé des étudiants
15	p 40	la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie
16	p 42	parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20	p 50	le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	reprise d'études et insertion
24	p 58	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
25	p 60	la parité dans l'enseignement supérieur

# recherche

26	p 62	l'effort de recherche et développement en France
27	p 64	les dépenses intérieures de recherche et développement
28	p 66	la recherche et développement par catégorie d'entreprises
29	p 68	les dépenses de recherche des principaux organismes publics
30	p 70	le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
31	p 72	le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
32	p 74	le financement de la R&T par les collectivités territoriales
33	p 76	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
34	p 78	le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
35	p 80	les moyens humains de la recherche et développement
36	p 82	la parité dans la recherche
37	p 84	les chercheurs en entreprise
38	p 86	le doctorat et les docteurs
39	p 88	l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
40	p 90	les Jeunes Entreprises Innovantes
41	p 92	la R&D en biotechnologie dans les entreprises
42	p 94	la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
43	p 96	la recherche en environnement
44	p 98	innovation technologique et recherche publique
45	p 100	la place de la France dans le 7 <sup>e</sup> PCRDT
46	p 102	les publications scientifiques de la France
47	p 104	le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
48	p 106	la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
49	p 108	la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

En 2012, la moitié de la dépense intérieure de R&D des entreprises se concentre au bénéfice de six des 32 branches d'activités bénéficiaires de travaux de R&D (Automobile, Aéronautique, Pharmacie, Activités informatiques et service d'information, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et Chimie). Dans le secteur public, les organismes de recherche (EPST, EPIC) exécutent 55 % de la dépense intérieure de R&D des administrations.



eessr.fr/8/R/27

En 2012, la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises (DIRDE) s'élève à 30,1 milliards d'euros (Md€), celle des administrations (DIRDA) représente 16,5 Md€. Par rapport à 2011, l'évolution de la DIRD résulte principalement de la hausse des dépenses des entreprises (3,0 % à prix constants), la dépense des administrations restant stable (0,1 % à prix constants) (tableau 01). En 2013, la progression de la DIRD devrait ralentir (0,5 % en volume) sous l'effet d'une progression plus faible (0,8 %) de la DIRD des entreprises et d'une quasi-stagnation de la dépense des administrations (0,1 %).

La répartition de la DIRDE dans les principales branches de recherche témoigne d'une concentration importante (tableau 02). Six branches sur 32 sont irriguées par la moitié du potentiel de R&D : l'industrie automobile (15 % de la DIRDE), la construction aéronautique et spatiale (11 %), l'industrie pharmaceutique (10 %), les activités informatiques et services d'information (7 %), les activités spécialisées, scientifiques et techniques qui représentent 6 % et l'industrie chimique (5 %). En une dizaine d'années, la position de l'automobile s'est renforcée, principalement au détriment de la construction aéronautique (qui était la première branche de recherche jusqu'en 1997). L'ensemble des branches de services regroupe 20 % de la DIRDE soit 6,1 Md€. Sur les 3 dernières années, les dépenses de recherche des branches de services sont très dynamiques. En moyenne, elles progressent de 11,7 % par an en volume et se distinguent des branches industrielles en recul de 1,5 % par an en volume.

En 2012, la part des entreprises dans l'exécution des travaux de R&D en France s'élève à 65 %, ce qui place la France devant le Royaume-Uni (63 %), mais loin derrière la Corée du Sud (78 %), le Japon (77 %), les États-Unis (70 %) et l'Allemagne (68 %) (graphique 03). Il faut toutefois prendre garde, dans les comparaisons internationales, au fait que la recherche des entreprises françaises ne couvre pas tout le champ technologique et industriel de notre pays : une part non négligeable de la R&D technologique de haut niveau est assurée par les organismes publics de recherche ou les fondations.

La recherche publique est effectuée dans les organismes de recherche (55 % de la DIRDA en 2012), les établissements d'enseignement supérieur (40 %), le secteur associatif (4 %) et enfin les ministères et les autres établissements publics (1 %) (graphique 04). En 2012, les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), réalisent 32 % de la DIRDA. Ils sont de taille très hétérogène : le CNRS, multidisciplinaire, exécute 19 % de la DIRDA, l'INRA 5 % et l'INSERM 5 %. Les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) réalisent, pour leur part, 23 % de la DIRDA. L'activité de recherche est aussi très concentrée dans les EPIC, avec 14 % de la DIRDA pour le CEA civil et 3 % pour le CNES, les autres EPIC représentant 5 % de la DIRDA. Entre 2011 et 2012, la DIRD diminue à prix constants dans les EPIC (- 5,7 %). Par contre, la dépense de recherche progresse, toujours à prix constants, dans le secteur associatif (+ 10,3 %), dans l'enseignement supérieur (2,6 %) et plus modérément dans les EPST (+ 0,8 %).

L'enquête auprès des administrations a bénéficié en 2010 de changements méthodologiques. La R&D des ministères et de certains organismes publics ont fait l'objet d'une nouvelle méthode d'évaluation qui a conduit à mieux distinguer leur activité de financeur. Cela implique une révision à la baisse de l'estimation de la DIRD des administrations de l'ordre de 1 Md€ (dont 850 M€ pour la défense).

Conformément aux normes statistiques internationales, les cinq secteurs institutionnels retenus sont : **l'État** (y compris la Défense), **l'enseignement supérieur, les institutions sans but lucratif (ISBL), les entreprises** (qu'elles soient publiques ou privées) et **l'étranger** (y compris les organisations internationales).

L'État, l'enseignement supérieur et les ISBL sont regroupés sous l'expression « administrations » ou « secteur public ». Ce secteur comprend des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les établissements publics à caractère administratif (EPA) et les services ministériels (y compris la Défense). Le secteur institutionnel de l'enseignement supérieur est composé des établissements d'enseignement supérieur (universités et grandes écoles), des centres hospitaliers universitaires (CHU) et des centres de lutte contre le cancer (CLCC). Pour les comparaisons internationales, le CNRS est rattaché au secteur de l'enseignement supérieur. Dans le secteur institutionnel des entreprises, la dépense intérieure de R&D est répartie selon une ou plusieurs branches d'activité économique bénéficiaires des travaux de R&D. Ces 32 branches de recherche sont construites à partir de la nomenclature d'activités française révisée en 2008 (NAF rév.2).

Sources : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES et OCDE.

Champ : France entière.

## 01 Exécution de la R&D en France par les entreprises et les administrations

France entière

	2009 (3)	2010 (4)	2011 (5)	2012 (6)	2013 (7)
<b>Dépense intérieure de R&amp;D</b>					
aux prix courants (en M€)	41 758	43 469	45 112	46 545	47 159
aux prix 2010 (en M€)	42 209	43 469	44 690	45 561	45 799
taux de croissance annuel en volume (1) (en %)	2,15	2,18	2,19	2,23	2,23
<b>Dépense intérieure de R&amp;D des entreprises</b>					
aux prix courants (en M€)	26 426	27 455	28 851	30 071	30 538
aux prix 2010 (en M€)	26 711	27 455	28 581	29 435	29 657
taux de croissance annuel en volume (1) (en %)	2,5	2,8	4,1	3,0	0,8
<b>Dépense intérieure de R&amp;D des administrations (2)</b>					
aux prix courants (en M€)	15 332	16 014	16 261	16 474	16 621
aux prix 2010 (en M€)	15 497	16 014	16 109	16 126	16 142
taux de croissance annuel en volume (1) (en %)	ns	3,3	0,6	0,1	0,1

— Rupture de série en 2010, l'évaluation de la dépense de recherche des administrations a été modifiée. Les dépenses de R&D des ministères et de certains organismes publics ont fait l'objet d'une nouvelle méthode d'évaluation qui conduit à distinguer leur activité de financer. Cela implique une révision à la baisse de la DIRD d'environ 1 Md€ sur le chiffre de 2009.

Depuis 2006 les entreprises ayant plus de 0,1ETP chercheur sont intégrées.

(1) Évalué sur la base de l'évolution du prix du PIB révisé en 2014 (base 2010).

(2) État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif.

(3) Résultat 2009 recalculé de façon à être comparable à 2010.

(4) Changement méthodologique.

(5) Résultats définitifs.

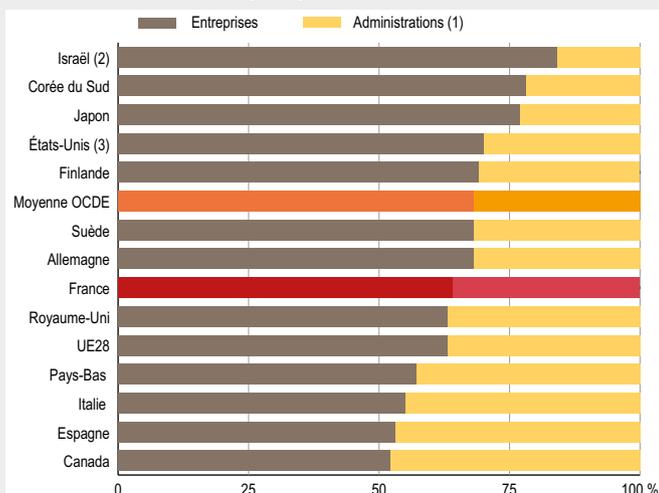
(6) Résultats semi-définitifs.

(7) Estimations.

ns : non significatif.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

## 03 Part de la DIRD exécutée par les entreprises et les administrations dans l'OCDE en 2012 (en %)



(1) État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif.

(2) Défense exclue (toute ou principalement).

(3) Dépenses en capital exclues (toutes ou en parties).

Sources : OCDE (PIST 2014-1) et MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

## 02 Répartition de la DIRDE par branche utilisatrice de la recherche en 2012 (1)

France entière

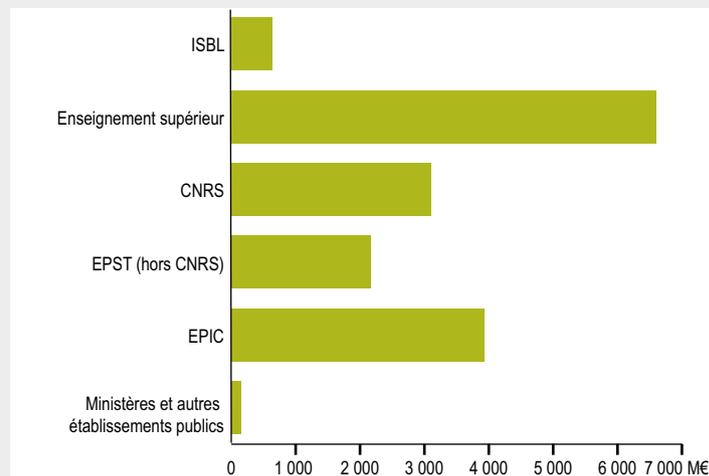
	Dépenses intérieures de R&D des entreprises		
	En M€	En % du total	Évolution 2011-2012 en volume (en %)
<b>Branches industrielles</b>	<b>23 995</b>	<b>79,8</b>	<b>+ 1,3</b>
Industrie automobile	4 481	14,9	- 5,9
Construction aéronautique et spatiale	3 182	10,6	+ 9,6
Industrie pharmaceutique	3 141	10,4	- 1,2
Industrie chimique	1 636	5,4	+ 4,9
Fabrication instruments et appareils de mesure, essai et navigation, horlogerie	1 528	5,1	+ 10,9
Composants, cartes électroniques, ordinateurs, équipements périphériques	1 481	4,9	+ 2,9
Fabrication de machines et équipements non compris ailleurs	1 093	3,6	+ 5,7
Fabrication d'équipements électriques	991	3,3	+ 2,0
Autres branches industrielles	6 461	21,5	0,0
<b>Branches de services</b>	<b>6 075</b>	<b>20,2</b>	<b>+ 3,6</b>
Activités informatiques et services d'information	2 015	6,7	+ 7,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 779	5,9	+ 17,5
Télécommunications	935	3,1	+ 14,4
Édition, audiovisuel et diffusion	908	3,1	+ 0,2
Autres branches de services	440	1,5	+ 12,3
<b>Total</b>	<b>30 071</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 3,0</b>

(1) Depuis 2008, les branches de recherche sont décrites à l'aide de la nomenclature d'activité française révisée 2 (NAF rév.2).

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

## 04 La dépense intérieure de R&D des acteurs de la recherche publique en 2012 (en M€)

France entière



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.



# table des sigles et abréviations

<b>ACOSS</b> : Agence centrale des organismes de sécurité sociale.	<b>CNES</b> : Centre national d'étude spatiale.
<b>ADEME</b> : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.	<b>CNRS</b> : Centre national de la recherche scientifique.
<b>AES</b> : [Filière] Administrative économique et sociale.	<b>CNU</b> : Conseil national des universités.
<b>ALS</b> : Allocation de logement à caractère social.	<b>COM</b> : Collectivités d'outre-mer.
<b>ANDRA</b> : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.	<b>CPER</b> : Contrat de projet État-Région.
<b>ANR</b> : Agence nationale de la recherche.	<b>CPES</b> : Classe préparatoire aux études supérieures.
<b>ANRS</b> : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.	<b>CPGE</b> : Classe préparatoire aux grandes écoles.
<b>APL</b> : Aide personnalisée au logement.	<b>CROUS</b> : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
<b>ASU</b> : Administration scolaire et universitaire.	<b>CSTB</b> : Centre scientifique et technique du bâtiment.
<b>ATER</b> : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.	<b>CTRS</b> : Centre thématique de recherche et de soin.
<b>ATSS</b> : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.	<b>CUFR</b> : Centre universitaire de formation et de recherche.
<b>AUAU</b> : Allocation unique d'aide d'urgence.	<b>DAEU</b> : Diplôme d'accès aux études universitaires.
<b>BCS</b> : Bourses sur critères sociaux.	<b>DCG</b> : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).
<b>BEP</b> : Brevet d'études professionnelles.	<b>DEA</b> : Diplôme d'études approfondies.
<b>BRGM</b> : Bureau de recherches géologiques et minières.	<b>DEG</b> : Droit, économie, gestion.
<b>BTS</b> : Brevet de technicien supérieur.	<b>DERD</b> : Dépense extérieure de recherche et développement.
<b>BTS</b> : Brevet de technicien supérieur agricole.	<b>DERDE</b> : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.
<b>CAP</b> : Certificat d'aptitude professionnelle.	<b>DESCF</b> : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.
<b>CBPRD</b> : Crédits budgétaires publics de R&D.	<b>DEPP</b> : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
<b>CEA</b> : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.	<b>DESS</b> : Diplôme d'études supérieures spécialisées.
<b>CEPA</b> : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.	<b>DEUG</b> : Diplôme d'études universitaires générales.
<b>Céreq</b> : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.	<b>DEUST</b> : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
<b>CFA</b> : Centre de formation d'apprentis.	<b>DGCL</b> : Direction générale des collectivités locales.
<b>CHU</b> : Centre hospitalier universitaire.	<b>DGESIP</b> : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.
<b>CIFRE</b> : Convention industrielle de formation par la recherche.	<b>DGESCO</b> : Direction générale de l'enseignement scolaire.
<b>CIR</b> : Crédit d'impôt recherche.	<b>DGFIP</b> : Direction générale des finances publiques.
<b>CIRAD</b> : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.	<b>DGRH</b> : Direction générale des ressources humaines.
<b>CITE</b> : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).	<b>DGRI</b> : Direction générale de la recherche et de l'innovation.
<b>CLCC</b> : Centre de lutte contre cancer.	<b>DIE</b> : Dépense intérieure d'éducation.
<b>CNAF</b> : Caisse nationale d'allocations familiales.	<b>DIEO</b> : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.
<b>CNAM</b> : Conservatoire national des arts et métiers.	<b>DIRD</b> : Dépense intérieure de recherche et développement.
	<b>DIRDA</b> : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

**DIRDE** : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

**DNB** : Diplôme national du brevet.

**DNRD** : Dépense nationale de recherche et développement.

**DNRDA** : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

**DNRDE** : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

**DNTS** : Diplôme national de technologie spécialisée.

**DOM** : Département d'outre-mer.

**DRT** : Diplôme de recherche technologique.

**DSCG** : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

**DUT** : Diplôme universitaire de technologie.

**ENS** : École normale supérieure.

**EPA** : Établissement public à caractère administratif.

**EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale.

**EPSCP** : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

**EPIC** : Établissement public à caractère industriel et commercial.

**EPST** : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

**ES** : Économie et social.

**ESA** : Agence spatiale européenne.

**ETI** : Entreprises de taille intermédiaire.

**ETP** : Équivalent temps plein.

**EUMETSAT** : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

**FNAU** : Fond national d'aide d'urgence.

**FSDIE** : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

**HDR** : Habilitation à diriger des recherches.

**HCRES** : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

**IAE** : Institut d'administration des entreprises.

**IEP** : Institut d'études politiques.

**IFREMER** : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

**IFSTTAR** : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

**IFSI** : Institut de formation en soins infirmiers.

**INALCO** : Institut national des langues et civilisations orientales.

**INCA** : Institut national du cancer.

**INED** : Institut national d'études démographiques.

**INERIS** : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

**INP** : Institut national polytechnique.

**INPI** : Institut national de la propriété intellectuelle.

**INRA** : Institut national de la recherche agronomique.

**INRIA** : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

**Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques.

**INSERM** : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

**IPEV** : Institut polaire français Paul Émile Victor.

**IRD** : Institut de recherche pour le développement.

**IRSN** : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

**IRSTEA** : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

**ISBL** : Institution sans but lucratif.

**ITER** : International Thermonuclear Experimental Reactor.

**ITRF** : Ingénieurs techniques de recherche et formation.

**IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres.

**IUP** : Institut universitaire professionnalisé.

**IUT** : Institut universitaire de technologie.

**JEI** : Jeune entreprise innovante.

**L** : Littéraire.

**LEBM** : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

**LFI** : loi de finance initiale.

**LLA** : Lettres, langues, arts.

**LMD** : Licence, master, doctorat.

**LNE** : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

**LOLF** : Loi organique relative aux lois de finances.

**LP** : Licence professionnelle.

**LRU** : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

**M1** : Master première année.

**M2** : Master deuxième année.

# table des sigles et abréviations

<b>MAAF</b> : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	d'innovation dans les transports terrestre.
<b>MBA</b> : Master of business and administration.	<b>PRES</b> : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.
<b>MCF</b> : Maître de conférences.	<b>R&amp;D</b> : Recherche et développement.
<b>Md€</b> : Milliard d'euros.	<b>R&amp;T</b> : Recherche, développement et transfert de technologie.
<b>M€</b> : Million d'euros.	<b>RNCP</b> : Répertoire national des certifications professionnelles.
<b>MEDDE</b> : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie.	<b>RTRA</b> : Réseaux thématiques de recherche avancée.
<b>MENESR</b> : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	<b>S</b> : Scientifique.
<b>MIC</b> : Micro-entreprise(s)	<b>SHS</b> : Sciences humaines et sociales.
<b>MIRES</b> : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.	<b>SIES</b> : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.
<b>MSG</b> : Maîtrise de sciences de gestion.	<b>SISE</b> : Système d'information pour le suivi des étudiants.
<b>MST</b> : Maîtrise de sciences et techniques.	<b>ST2S</b> : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).
<b>NABS</b> : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.	<b>STAPS</b> : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
<b>NAF</b> : Nomenclature d'activités française.	<b>STG</b> : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).
<b>nd</b> : non disponible.	<b>STI</b> : Sciences et technologies industrielles.
<b>ns</b> : non significatif.	<b>STIC</b> : Sciences et technologies de l'information et de la communication.
<b>OCDE</b> : Organisation de coopération et de développement économiques.	<b>STS</b> : Section de techniciens supérieurs.
<b>OEB</b> : Office européen des brevets.	<b>STS [Disciplines]</b> : Sciences-Technologies-Santé.
<b>ONERA</b> : Office national d'études et de recherches aérospatiales.	<b>STT</b> : Sciences et technologies tertiaires.
<b>OPCA</b> : Organisme paritaire collecteur agréé.	<b>TOM</b> : Territoire d'outre-mer.
<b>OST</b> : Observatoire des sciences et techniques.	<b>UE</b> : Union européenne.
<b>OVE</b> : Observatoire de la vie étudiante.	<b>URSSAF</b> : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.
<b>PACA</b> : Provence-Alpes-Côte d'Azur.	<b>UT</b> : Université de technologie.
<b>PACES</b> : Première année commune aux études de santé.	<b>USPTO</b> : United States Patent and Trademark Office.
<b>PCEM</b> : Premier cycle des études médicales.	<b>VAE</b> : Validation des acquis de l'expérience.
<b>PCRDT</b> : Programme-cadre de recherche et développement technologique.	<b>\$PPA</b> : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.
<b>PCS</b> : Professions et catégories sociales.	
<b>PME</b> : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).	
<b>PMI</b> : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).	
<b>PIA</b> : Programme Investissements d'avenir.	
<b>PIB</b> : Produit intérieur brut.	
<b>PR</b> : Professeur des universités.	
<b>PREDIT</b> : programme interministériel de recherche et	

### L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/)



### L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

### Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/)



### La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans, les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

[data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/](http://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/)



**> Vous recherchez une publication du  
ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de  
la Recherche sur l'Enseignement  
supérieur et la Recherche**

sur internet  
[publication.enseignementsup-  
recherche.gouv.fr](http://publication.enseignementsup-<br/>recherche.gouv.fr)

Courriel  
[contact.eesr@recherche.gouv.fr](mailto:contact.eesr@recherche.gouv.fr)



# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

*L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



**16 €**

ISSN 1962-2546  
Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 2015  
ISBN 978-2-11-139428-5



Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes  
d'information et des études statistiques  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05